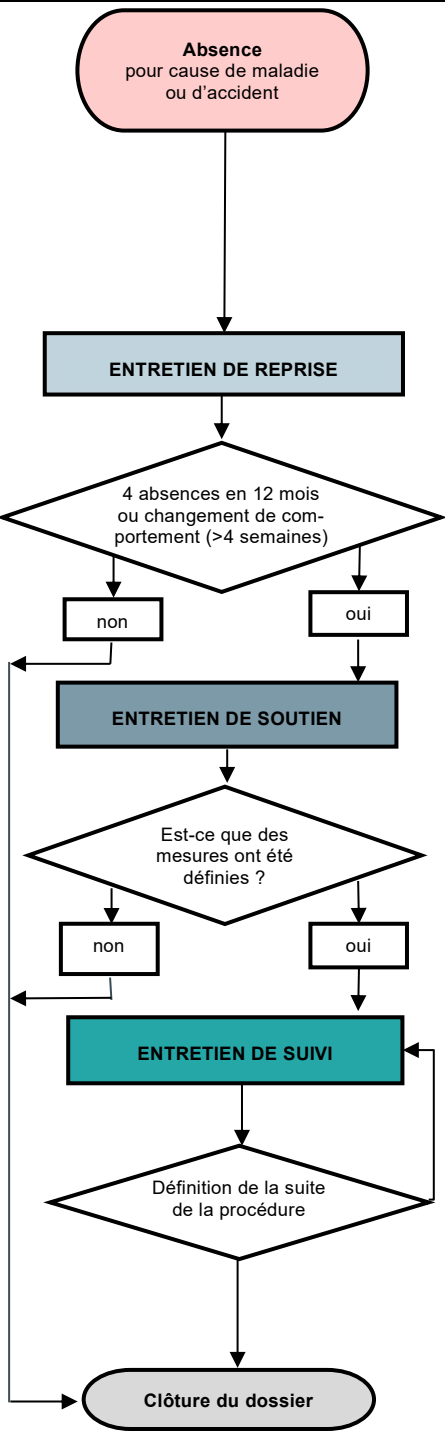


Processus de détection précoce et de gestion des absences de courte durée avec l'outil AM/BEM

Accès l'outil AM/BEM¹ via SAP-Fiori ; liste de contrôle et formulaire sous : [Regarder les choses en face et agir \(be.ch\)](#) ou dans l'outil sous modèles.

| Déroulement du processus | Respon- sable | Activités | Ressources / docs | |
|--|---|--|---|--------|
|  | <p>AG</p> <p>SH</p> <p>RH</p> | <p>ABSENCE L'AG annonce personnellement son absence à son ou sa SH.</p> <p>En cas d'accident L'AG signale immédiatement l'accident en ligne et envoie un certificat médical à son ou sa SH au plus tard au bout de 3 jours calendaires.</p> <p>En cas de maladie L'AG envoie un certificat médical à son ou sa SH au plus tard au bout de 5 jours ouvrés.</p> <p>En cas de maladie ou d'accident Le ou la SH transmet le certificat médical au RH. Le RH verse le certificat médical dans le dossier de l'AG (en cas de maladie) ou dans UKA (en cas d'accident) et contrôle si l'absence saisie dans le système d'enregistrement du temps de travail est conforme au certificat médical.</p> | <p>Déclaration d'accident en ligne Fiori HCM</p> <p>Dossier de l'AG AM/BEM UKA</p> | |
| | <p>SH</p> <p>AG</p> | <p>ENTRETIEN DE REPRISE Le ou la SH organise un entretien avec l'AG à sa reprise du travail.</p> | AM/BEM | |
| | <p>SH</p> | <p>CRITÈRES EN MATIÈRE D'ABSENCE Après quatre absences en 12 mois, l'outil AM/BEM enregistre automatiquement un cas d'absences perlées (autour du 10 du mois suivant).</p> <p>DÉTECTION PRÉCOCE Un entretien de soutien peut être organisé à tout moment en cas de changement de comportement, même si celui-ci ne s'accompagne pas d'absence, et le cas peut être enregistré dans l'outil. L'OP GRE peut être contacté à en cas de questions.</p> | AM/BEM Liste de contrôle détection précoce info.bem@be.ch | |
| | <p>SH</p> <p>AG</p> | <p>ENTRETIEN DE SOUTIEN Le ou la SH organise un entretien de soutien avec l'AG dès lors que les critères en matière d'absence sont remplis ou qu'il ou elle constate un changement de comportement de l'AG.</p> <p>L'entretien de soutien est consigné dans l'outil AM/BEM et une copie de ce procès-verbal est remise à l'AG.</p> | <p>Liste de contrôle Détection précoce</p> <p>AM/BEM Formulaire Entretien de soutien</p> | |
| | <p>SH</p> <p>AG</p> <p>év.</p> <p>RH</p> | <p>ENTRETIEN DE SUIVI Si des mesures ont été définies lors de l'entretien de soutien, un entretien de suivi est organisé dans un délai de 30 jours calendaires.</p> <p>L'entretien de suivi est consigné dans l'outil AM/BEM et signé par toutes les parties. Une copie est remise à l'AG. Le RH verse ce procès-verbal au dossier de l'AG.</p> | AM/BEM Formulaire Entretien de suivi Dossier de l'AG | |
| | <p>SH</p> <p>AG</p> <p>RH</p> | <p>SUITE DE LA PROCÉDURE Le ou la SH organise un nouvel entretien de suivi avec l'AG et le RH si, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> la situation ne s'est pas améliorée, les mesures prévues n'ont pas été mises en œuvre, d'autres absences sont intervenues, de nouvelles mesures sont nécessaires. <p>L'entretien de suivi est consigné dans l'outil AM/BEM et le procès-verbal est signé par toutes les parties. Une copie en est remise à l'AG. Le RH verse ce procès-verbal au dossier de l'AG.</p> <p>Le RH vérifie s'il y a lieu de passer à un autre processus (p. ex. processus en cas d'absence de longue durée, procédure relevant du droit du travail) ou de discuter du dossier avec l'OP GRE.</p> | AM/BEM Formulaire Entretien de suivi Dossier de l'AG | |
| | | | <p>Si le RH est impliqué dans le processus, il clôt le dossier dans l'outil AM/BEM et en informe toutes les parties concernées. Sinon, c'est le ou la SH qui clôt le dossier dans l'outil AM/BEM.</p> | AM/BEM |
| | <p>Tous les procès-verbaux d'entretien signés sont versés au dossier de l'AG. Le ou la SH peut à tout moment faire appel au RH si nécessaire. SH et RH peuvent à tout moment s'adresser à l'OP GRE en cas de questions.</p> | | | |

Abréviations

AG : agent ou agente

RH : conseil en ressources humaines / service du personnel

SH : responsable hiérarchique direct ou directe

OP GRE : service de gestion de la réintégration en entreprise de l'Office du personnel

¹ AM désigne la gestion des absences et BEM la gestion de la réintégration en entreprise (en allemand Absenzenmanagement et Betriebliches Eingliederungsmanagement)